## Mission Permanente du Royaume du Maroc Genève



البعثة اللائمة المملكة المغربية جنيف

OR 2339

## CONFIDENTIEL

Genève, le 22 octobre 2013

Α

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Rabat

Destinataires principaux: Cab - SG- DG8.3

<u>CC</u>: MD - DG8.1

Objet: Projet de visite de la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme au Sahara.

<u>Réf.</u>: M/F n° 2247 et 2210 du 9 et 3 octobre 2013.

Comme suite à mes précédents fax, j'ai l'honneur de vous informer que mon ami M. Anders Kompass, Directeur des Opérations sur le Terrain au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, a demandé à me voir en urgence ce matin pour me confier les informations importantes suivantes :

- \* La Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, Mme Navanethem Pillay, l'a appelé hier de New York pour lui dire qu'elle a arrêté sa décision pour sa visite au Maroc sans y inclure le Sahara.
- \* Elle compte m'appeler à son retour à Genève pour m'en faire part et solliciter une invitation officielle, ainsi qu'une indication pour la période de la visite.
- \* MAIS, car il y a un grand MAIS, M. Ivan Simonovic, Secrétaire général adjoint et Représentant de la Haut Commissaire à New York, projette, pour sa part, de demander à visiter le Sahara et les camps de Tindouf-scénario déjà signalé dans mon fax n°2210 du 3 octobre 2013-.
- \* M. Simonovic en fera la demande incessamment à l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Maroc à New York.
- \* La Haut Commissaire, toujours d'après mon ami Kompass, n'a pas résisté aux pressions de M. Simonovic qui poursuit un agenda politique newyorkais. Elle a également subi des pressions de Mme Zuma, Présidente de la Commission de l'Union Africaine, lors de son entretien avec elle, la semaine dernière, en marge de la célébration à Genève du cinquantenaire de l'OUA.

Pour ma part, je lui ai fait part des réactions préliminaires ci-après :

- \* Cette répartition des rôles entre la Haut Commissaire et son représentant à New York suscite l'étonnement et l'incompréhension.
- \* Le Maroc ne peut traiter qu'avec un seul Office, celui de Genève, et un seul responsable, Mme Pillay. Il ne compte pas céder aux manœuvres politiques newyorkaises de M. Simonovic.
- \* La dualité à la tête du Haut Commissariat, au sujet de la question du Sahara, dessert la cause des droits de l'Homme parce que politiquement motivée et sera de nature à compromettre les excellentes relations de partenariat entre le Maroc et l'Office.

- \* La Haut Commissaire devra faire preuve de leadership si elle souhaite visiter le Maroc. Sa faiblesse à l'égard de M. Simonovic risque de l'en empêcher.
- \* Le Maroc rejette tout déplacement de M. Simonovic au Sahara en raison de ses manœuvres anti-marocaines depuis sa nomination à New York. Il n'a pas daigné demander à la Haut Commissaire de se rendre à Tindouf lorsqu'elle a visité l'Algérie en 2012, ni proposer à s'y rendre luimême. Ce rattrapage tardif, deux ans après, ne se fera jamais aux dépens du Maroc.

Suite à cette première réaction, mon ami Kompass m'a déclaré qu'il a déjà exprimé hier, à Mme Pillay, ses profonds doutes sur l'acceptation du Maroc de cette répartition des tâches. Il m'a, en outre, demandé mon autorisation de pouvoir faire part à Mme Pillay de ma première réaction informelle et en off tant qu'elle est encore à New York. L'objectif étant de l'alerter sur les risques de compromettre le principe même de la visite et l'inciter à dissuader M. Simonovic d'insister pour aller au Sahara.

D'après mon ami, l'agenda politique de New York sur le dossier du Sahara est en train de submerger celui humanitaire et des droits de l'Homme de Genève.

A la lumière de ce qui précède, trois conclusions s'imposent :

- \* Grâce à la stratégie de cette Mission de verrouillage de l'entourage de Mme Pillay, l'ensemble des responsables du Haut Commissariat à Genève adhère aux préoccupations marocaines. Cependant, la faiblesse de Mme Pillay face à M. Simonovic constitue le talon d'Achille de notre stratégie.
- \* Mme Pillay doit choisir entre sa visite au Maroc et sa concession à M. Simonovic qui empiète sur son mandat. Le prix d'une opposition à sa visite même au Maroc sera politiquement et internationalement moins couteux que les dégâts qui découleraient de la visite de M. Simonovic au Sahara.
- \* La bicéphalité soudaine du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme au sujet du Sahara est un précédent inquiétant et ne devrait nullement être accepté par le Maroc. Aussi serait-il hautement souhaitable et urgent que notre Ambassadeur, Représentant permanent à New York soit instruit pour s'opposer à toute démarche que M. Simonovic entamera dans les prochains jours pour introduire sa demande de visite au Sahara.

Très Haute considération

assadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE